

## Energie



Les éoliennes peuvent créer des échos parasites sur les écrans radars, comme ici ceux de Skyguide à Cointrin. LAURENT GUIRAUD

# Les radars, un ennemi de plus pour les éoliennes

**L'armée s'oppose au projet du Gibloux. Tour d'horizon des obstacles qui se dressent devant les modernes moulins à vent**

Laurent Aubert

Les éoliennes ont bien de la peine à se faire une place au soleil sur nos monts, au point que la Suisse occupe la queue du classement européen. Nouvelle épine dans les mâts de ces modernes moulins à vent, le Département fédéral de la défense vient de bloquer le projet du Gibloux (FR), comme l'a annoncé hier *La Liberté*.

Les militaires s'inquiètent en effet des interférences que pourraient avoir les trois à cinq éoliennes prévues sur le radar de défense aérienne qu'ils projettent d'installer à Torny, dans la Broye fribourgeoise, à une quinzaine de kilomètres du parc.

L'affaire est exemplaire des difficultés rencontrées par les promoteurs de cette énergie renouve-

lable. Outre les populations locales pas toujours acquises à l'esthétique moderniste des hélices, outre les amis des oiseaux et des chauves-souris, d'autres acteurs ont leur mot à dire sur les projets éoliens. En effet, si la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) concède aux cantons la compétence de délimiter des périmètres se prêtant à l'exploitation de l'énergie éolienne dans leurs plans directeurs, elle réserve un droit d'être consultées à plusieurs instances fédérales. Au final, l'Office fédéral du développement territorial (ARE) se base sur ces préavis pour adopter les plans.

## Echos parasites

«Si l'armée est partie prenante au Gibloux, elle n'est pas la seule concernée par la problématique des éoliennes», confirme Jean-Marc Aeschlimann, de Suisse-Eole. L'aiguilleur du ciel national Skyguide, MétéoSuisse mais aussi les opérateurs de télécommunications sont appelés à se prononcer. Le mouvement des hélices géantes est susceptible en effet de perturber les ondes radars et hertziennes. Dans le cas des radars, les éoliennes peuvent faire apparaî-

«Un groupe de travail permettra d'étudier les conflits entre éoliennes et radars»



Jean-Marc Aeschlimann  
Suisse-Eole

tre des échos parasites sur les écrans des opérateurs qui parlent alors d'«avions fantômes».

Dans l'Ouest vaudois, cinq parcs éoliens ont été recalés en 2012 à la suite de préavis négatifs de Skyguide. A Essertines-sur-Rolle par exemple, l'aiguilleur invoquait la proximité des radars de Cointrin et les perturbations possibles sur le système d'atterrissage aux instruments ILS. Une expertise indépendante commandée par le promoteur du parc a montré que ce dernier souci était infondé. En revanche, l'hypothèque que font peser les radars n'est toujours pas levée. La problématique a été

jugée suffisamment importante par le conseiller national Jacques-André Maire (PS/NE) pour justifier une interpellation à Berne. Dans son texte, il s'étonne du manque de coordination entre des offices fédéraux dépendant pour la plupart du Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication. Ce alors même que le développement de l'éolien est inscrit dans la Stratégie énergétique 2050.

Dans sa réponse publiée au début de cette année, le Conseil fédéral indique qu'une conception est en cours d'élaboration pour amener les offices à mieux se concerter. Ce projet, qui comprend notamment un «guichet unique», sera mis en consultation au second semestre 2015. Le gouvernement précise aussi que, sur les 119 projets soumis à l'Office fédéral de l'aviation, 90 ont reçu un préavis favorable sur la base des critères aéronautiques. Chez Suisse-Eole, on ne reste pas inactif non plus. «Nous sommes en train de créer un groupe de travail afin d'étudier les cas dans lesquels les projets de parcs éoliens pourraient entrer en conflit avec les radars et autres antennes», indique Jean-Marc Aeschlimann.

## Des logements à la place des bureaux vides?

**A Genève, la droite veut faciliter les transformations de bureaux. La gauche s'y oppose. Le peuple tranche le 14 juin**

Le canton de Genève n'a pratiquement pas d'appartements disponibles. Au 1er juin 2014, le taux de logements vacants était de 0,39%, contre 1,08% en moyenne suisse. Seule la région bâloise était plus mal lotie (0,23% pour BS, 0,32 pour BL). Dans le canton de Vaud, ce taux était de 0,68%.

Comment améliorer les choses? La droite genevoise lorgne les bureaux vides qui pourraient être transformés en logements. Pour encourager le mouvement, le camp bourgeois veut supprimer les contrôles qui plafonnent les loyers après de tels travaux. Cette révision a été proposée par le député MCG Roland Zacharias, propriétaire de nombreux immeubles. Elle a été acceptée par le Grand Conseil en septembre 2014. La gauche et les milieux des locataires y ont opposé un référendum. Les Genevois se prononcent le 14 juin.

«Aujourd'hui, les surfaces vacantes de bureaux sont nombreuses alors que la pénurie de logements sévit», plaide Cyril Aellen, député PLR et président de la Chambre genevoise immobilière. Selon Benoît Genecand, lui aussi député PLR, les transformations pourraient générer plusieurs centaines de logements. Les surfaces concernées au premier chef sont des anciens logements occupés au fil des ans par des cabinets médicaux ou des études d'avocats, mais qui ne correspondent plus aux exigences des entreprises.

En réalité, de tels changements d'affectation sont déjà possibles aujourd'hui. Mais aux yeux des propriétaires la loi actuelle est dissuasive. Elle prévoit des loyers maximums autorisés après les travaux, fixés pour une durée de trois ou cinq ans. Le plafond est par exemple de 1135 francs

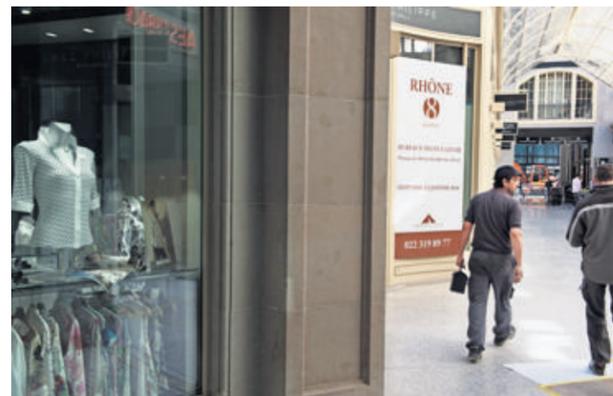
par mois pour un quatre-pièces (trois-pièces vaudois) après une transformation normale. Des dérogations permettent d'aller jusqu'au double en cas de travaux lourds. Trop bas pour rentabiliser l'opération, estime la droite. Sa conclusion: personne ne transforme.

La modification soumise au peuple supprime ce contrôle cantonal. Seul le droit du bail serait applicable. En clair, un locataire pourrait toujours contester son loyer s'il le juge trop élevé, comme c'est le cas pour tous les logements. Mais la gauche, qui a lancé le référendum, souligne que très peu de gens vont devant les tribunaux. Selon Christian Dandrès, député socialiste et membre de l'Asloca, il vaudrait mieux ne rien changer. «Même avec le contrôle des loyers, les propriétaires peuvent avoir un intérêt à transformer, assure-t-il. Car mieux vaut un logement loué avec un petit loyer qu'un bureau cher mais vide. D'ailleurs, le contrôle ne dure que cinq ans.»

«Les loyers proposés seront chers, dénonce encore Christian Dandrès. Cette réforme ne sert que les intérêts des propriétaires qui, parce que le bureau n'est plus aussi rentable, vont augmenter leur rente foncière dans le logement.» Des tarifs trop hauts? Les partisans contestent. Selon Benoît Genecand, les quatre-pièces genevois pourraient se situer à 1800 francs.

Cyril Aellen considère pour sa part que, prix élevé ou pas, il y aura au moins de nouveaux logements. Certes, mais pour combien de temps, réplique en substance la gauche. Celle-ci craint que, si le marché du commercial se redresse, ces nouveaux logements seront reconvertis en bureaux. Une telle réversibilité est déjà possible. Mais la réforme proposée la rend plus facile. Le camp bourgeois assure que ce ne sera pas le cas. Au peuple de trancher.

Christian Bernet  
Caroline Zuercher



A Genève, les surfaces de bureaux à louer sont nombreuses alors que les logements inoccupés sont rares. PIERRE ABENSUR

PUBLICITÉ

PLR

Les Libéraux-Radicaux

«Pour tuer les PME, après la fiscalité agricole, la fiscalité successorale!»

Laurence Cretegnny,  
Paysanne,  
députée-Syndic,  
candidate au  
Conseil national,  
Bussy-Chardonney

LE 14 JUIN 2015  
Impôt successions  
NON

## Un Chevalier de la route récompensé

L'homme d'une trentaine d'années n'a pas hésité à prendre le volant d'un bus après le malaise du chauffeur



Christian Govetosa (à g.)  
Nouveau Chevalier de la route

Le passager d'un car postal argovien a reçu mardi le titre de Chevalier de la route. Agé de 35 ans, Christian Govetosa a pris le volant du bus lorsque son chauffeur s'est effondré, pris d'un malaise. Son intervention rapide et déterminée a permis d'éviter le pire.

Monté dans le car postal à Brugg (AG) le 1er novembre 2014, le chevalier trentenaire voulait se rendre à Frick (AG). Six autres usagers se trouvaient avec lui dans le bus, lorsqu'il a soudain entendu un grand bruit. Le rétroviseur droit du car venait de heurter un signal routier, le véhicule se diri-

geant de manière incontrôlée vers un arrêt de bus. Le passager trentenaire se rend alors compte de la gravité de la situation, court à l'avant du car. Il trouve le chauffeur inanimé, la tête penchée en arrière et les mains posées sur les genoux.

Le «héros» s'empare alors immédiatement du volant pour que le bus ne se déporte pas sur la voie de gauche. Il ne trouve en revanche pas la pédale des freins et le fait savoir au chauffeur en criant. Ce dernier revient alors à lui un court

instant et réussit finalement à arrêter le car. Les passagers ont pu descendre du car grâce à l'intervention d'un autre chauffeur qui a donné des instructions depuis l'extérieur afin d'ouvrir les portes. Aucun voyageur n'a été blessé. Une ambulance a pris en charge le chauffeur qui avait perdu connaissance. La police argovienne a honoré mardi à Brugg (AG) le nouveau Chevalier de la route d'une médaille. Elle l'a remercié «pour la détermination dont il a fait preuve».

L'action Chevalier de la route, cofinancée par le Fonds de sécurité routière, récompense depuis quarante-six ans des personnes dont le comportement a permis d'éviter le pire à des usagers de la route en difficulté. Elle est soutenue par de nombreuses organisations. **ATS**

PUBLICITÉ

Un impôt fédéral sur les successions?

Une tuile pour les propriétaires



CHAMBRE VAUDOISE  
IMMOBILIERE  
MEMBRE DE LA FÉDÉRATION  
ROMANDE IMMOBILIERE

Votez **NON** le 14 juin

La CVI s'engage pour vous.  
Devenez membre: [www.cvi.ch](http://www.cvi.ch)